

Les 4 grandes étapes du Parcours

Dispositif en lien

[Parcours citoyen en santé-environnement](#)

Articulé autour de quatre grandes étapes complémentaires, le parcours permet de créer les conditions d'un engagement citoyen éclairé, de garantir un cadre de participation clair et légitime, et de valoriser les contributions produites afin qu'elles nourrissent concrètement les décisions et les plans d'actions.

Ces étapes constituent un fil conducteur commun, tout en laissant aux territoires la souplesse nécessaire pour adapter la démarche à leurs enjeux, leurs acteurs et leurs dynamiques locales.

1. Pilotage territorial et mandat

Le Parcours citoyen SE repose sur un engagement mutuel entre l'instance de pilotage du CLS et les citoyens.

Les binômes et trinômes auront pour objectif d'animer le pilotage du dispositif de manière à clarifier le mandat confié aux citoyens : sur quels sujets sont-ils invités à débattre, comment leurs contributions seront prises en compte, comment le dispositif s'inscrit dans la gouvernance locale...

Cette étape est essentielle pour assurer la **légitimité**, **la transparence et la pérennité** de la démarche participative.

2. Mobilisation et recrutement des citoyens

Cette étape vise à sensibiliser et mobiliser les citoyens autour d'un enjeu local de santé-environnement, en vue de leur proposer de s'impliquer dans une instance de dialogue où ils pourront s'exprimer, débattre et formuler des propositions. Il s'agit à la fois d'une phase d'information, de **découverte** d'un sujet en SE, et d'une phase de **recrutement** pour l'étape 3.

3. Animation des instances citoyennes

Les instances citoyennes constituent le cœur du Parcours citoyen en santé-environnement. Elles visent à **associer directement les habitants à la réflexion et à la formulation de propositions** sur un enjeu local de santé-environnement, dans une démarche à la fois éducative, participative et délibérative.

Concrètement, il s'agit d'un groupe de citoyens volontaires, réunis sur plusieurs séances (environ 3,5 jours cumulés), accompagnés par une équipe d'animation (les binômes) et entourés de personnes ressources (experts, acteurs institutionnels, décideurs, etc.).

4. Restitution et valorisation de la démarche

Après avoir été harmonisées par les binômes/trinômes, les contributions des citoyens seront restituées et valorisées auprès des instances locales (puis régionales à l'automne 2026), pour nourrir les politiques publiques et donner du sens à la participation.

Cette étape vise à garantir la **reconnaissance du travail citoyen**, le suivi **des décisions** et un dialogue sincère et transparent entre comité citoyen et instance de pilotage.

[Retour au sommaire](#)